Numéro 29 - Mars 2019

Le Clairon

Bulletin de liaison des Amis du fort de Comboire

Nous sommes heureux, à travers ce bulletin, de pouvoir vous contacter, vous qui avez manifesté un intérêt évident pour l'avenir du fort de Comboire.

Chers Amis,

Pour moi, c'est difficile de m'exprimer par l'écrit, je reste un homme de culture orale, alors j'ai demandé à Claude comment faire. Il a eu cette réponse simple des sages. « C'est ton cœur qui doit parler à nos amis (es) ».

Donc pour mon premier exercice voici toutes les émotions que j'ai ressenties pendant ces premiers mois de présidence.

Le mot « intensif » ne serait pas suffisamment fort… mais les mots : captivant, enrichissant… seront plus adaptés. Ce qui m'a frappé, c'est la dynamique de notre association, toujours aller de l'avant, en mouvement constant… c'est comme ça que j'ai pris ma charge en ce début d'année.

Tout commença par notre dossier numéro 1 : le raccordement aux réseaux des eaux potable et usées du fort. La date a été fixée en ce début de janvier, au fort, autour de la même table, nous avons eu le privilège d'avoir le Président du Département, Jean-Pierre Barbier, très impliqué à notre cause, le Président d'Alpes-Grenoble Métropole, Christophe Ferrari, qui reste à convaincre, et notre maire Christophe Revil. Tous sont venus avec leur équipe de collaborateurs techniques. Pour la première fois, nous avons pu leur exposer la cohérence des projets des deux associations œuvrant au fort, « le Musée Régional » titulaire du bail et nous « Les Amis du fort ».

Notre association a pu démontrer toute sa capacité en matière de développement culturel, sa participation au rayonnement local et régional, son savoir-faire indispensable dans la restauration et la conservation du fort. Elle a fait la preuve d'un apport pédagogique sérieux auprès des publics aussi variés que : les scolaires, les amoureux des forts ou simplement le visiteur curieux.

Mais aussi, pour la première fois, un projet économique porté par Childéric Richard, vice-président de l'association du « Musée régional des épopées impériales et gloire militaires », fut présenté dans tout son ampleur et sa cohérence, telles que l'éco-responsabilité des futurs gîtes, salle de séminaires, les filières courtes et locales d'approvisionnement en produits sur le futur point de restauration…

En fin de réunion nous pouvions être satisfaits de cette soutenance bien structurée. Avons-nous convaincu nos auditeurs ?

Le temps des enjeux économiques, politiques, techniques, financiers sont maintenant lancés. Ce temps-là nous ne le maîtrisons pas, mais nous serons très vigilants à suivre l'évolution de ce dossier qui nous occupe depuis plusieurs années.

Si vous pensez que ces informations ne vous concernent pas et que vous ne souhaitiez plus les recevoir, vous pouvez nous le signaler sur " amis.fortcomboire@gmail.com" nous ferons le nécessaire.

Mon deuxième objectif a été de prendre du temps.

J'ai échangé sur tous les sujets de restaurations et de conservations du fort avec mes indispensables compagnons, ces infatigables travailleurs. Très vite nous devions conclure que la convention que nous avions signée en 2015 avec l'association présidée par Jacky Richard (Musée régional des épopées impériales et gloire militaires) n'était plus conforme à l'importance des missions que nous effectuons depuis plus de 7 ans.

Nous avons repris la rédaction de celle-ci, dans un seul but, rendre plus compréhensible nos besoins en lieux, en espaces dédiés, dans le fort pour nos accueils : nos expositions, nos missions auprès du monde associatif, scolaire, défense nationale et notre public curieux de l'histoire et des lieux emblématiques de notre région.

Nous souhaitons acter que, malgré notre bonne volonté, nous ne pouvons pas prendre en charge des travaux qui se situent dans des zones difficilement sécurisables avec nos moyens ou dépassant nos compétences ou nos budgets. Ceci est du ressort du bénéficiaire du bail.

Nous voudrions être assurés du libre accès au fort pour les travaux et les animations et avoir la certitude de pouvoir disposer de locaux en adéquation avec nos activités. Nous souhaitons également que soit assuré par le détenteur du bail, la sécurité des biens, les siens comme les nôtres.

A l'heure où j'écris ces lignes et malgré de nombreuses relances, nous n'avons pas de retour sur cette convention de la part du « Musée régional des épopées impériales et gloires militaires ». Cette convention est indispensable car elle identifie clairement nos buts. Celle-ci nous est demandée lors du montage des dossiers de demandes de subventions auprès des acteurs comme la Fondation du Patrimoine, le Département, la Région, etc… qui ne comprennent pas que nous puissions monter des dossiers sur un lieu où nous n'avons aucune attache légale.

Le troisième dossier, que nous prenons à cœur est la concertation dans cadre de l'E.N.S. de la colline de Comboire. Cette concertation est très enrichissante car autour de la table l'ensemble des acteurs (propriétaires terriens, associations de chasse, apiculteurs, sportifs ou simples promeneurs) discutent, échangent, proposent leur conception de ce futur espace protégé. Notre présence est indispensable pour porter nos projets, nos idées, nos solutions.

Notre collaboration est indispensable, car le fort est le point principal qui attire le plus de visiteurs ou de curieux. Les deux communes prennent conscience de l'attractivité de ce patrimoine bâti qui est aussi important que le patrimoine naturel. Nous pouvons espérer que dans le futur plan d'action porté par les 2 communes et supervisé par Le Département, le fort attirera leur attention et que nous verrons un projet d'accueil du public en adéquation avec la fréquentation du lieu. Nous y veillerons à toutes les étapes du déploiement du projet.

Je finirai par ces quelques mots : ce fort qui a été bâti pour nous protéger dans les temps anciens, maintenant c'est à nous de le protéger et de le transmettre pour les temps futurs.

Un grand merci pour votre soutien unanime que j'ai ressenti lors de notre assemblée générale. J'espère, au cours de nos animations, vous accueillir au fort et avoir le temps de vous faire ressentir et partager nos convictions.

Laurent GIACINTI

Nos travaux

C'est le seul châssis qui a échappé à une destruction complète.

Nous avons conduit des travaux à l'intérieur, en particulier la restauration de châssis vitrés avec en partie centrale deux châssis oscillants qui retrouveront leur place dans la chambrée.

Photo du haut : après démontage, le décapage des bois restants, le traitement pour les vers du bois et le remplacement des croisées manquantes.

Photo de gauche : Préparation de la mise en place dans la chambrée.

Après pose des vitrages, montage dans la chambrée. Les châssis oscillants sont opérationnels.

Mise en place de la grande porte à double battant du couloir sud, au 1er étage de la caserne (Bât A)

Avec des écrous carrés, comme à l'origine.

Après la réfection de l'imposte et la pose des vitrages, cet automne, ce fut la confection des ferrures "à l'identique" et la pose de la nouvelle porte, les finitions, les ajustements et la peinture.

Pour garder la forme, un travail de galérien... Notre parking était vraiment moche avec une grande facilité pour se mettre en mauvaise posture dans le fossé. Quelques malchanceux ont réussi !

Nous avons éliminé les blocs de béton, fractionnés au marteau-piqueur et évacués, nous n'avons conservé que les blocs de pierre. C'est plus conforme à l'esprit d'un ENS (Espace Naturel Sensible).

Tri et fractionnement des blocs béton.

Il y a du travail...

Nous avons reçu l'aide ponctuelle du tracto-pelle du "Musée Régional".

Tous les moyens mécaniques sont bons, du plus gros au plus petit.

Cette grande pierre avait été "écornée" pour permettre le construction du local du transformateur dans les années 1970. Ce local, nous l'avons supprimé en 2019.

Nos "artistes" ont décidé de refaire la partie manquante. Le coeur est en béton, le parement en ciment prompt. Le temps fera le reste pour la patine... Quoique, nos "artistes" ont quand même une idée pour accélérer le temps.

Les animations

Mi-décembre, dans le cadre de la mise en place de l'ENS de la colline de Comboire, la société Hydrokarst a effectué, pour le compte de Vicat, la fermeture de toutes les entrées possibles dans les anciennes galeries. Ce chantier de plusieurs semaines a demandé la mise en oeuvre de gros moyens !

Si les anciens concepteurs de nos forts, les généraux Séré de Rivières et Cosseron de Villenoisy revenaient, ils seraient bien surpris par l'usage que nous faisons du fort qu'ils nous ont légué...

Le 19 décembre, nous recevions des représentants de la FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre) et les baliseurs bénévoles de nos sentiers. Ils ont été accueillis par Mr le Maire.

Nous avons commencé la nouvelle année par une réunion "au sommet". Mr Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil Départemental, Mr Christophe Ferrari, Président de Grenoble-Alpes Métro et Mr le Maire étaient à la même table pour discuter du problème des raccordements du fort aux réseaux des eaux, potable et usées.

Nous sommes assurés du soutien du Département et de la municipalité. C'est beaucoup plus complexe pour la Métro qui a la compétence. Sur le plan administratif et juridique, il y a du travail avant d'aboutir. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Les 26 et 27 février, nous avons accueilli, en formation, un contingent de réservistes du 93ème Régiment d'Artillerie de Montagne.

Dans notre exposition.

À l'issue du stage, remise par leurs anciens du béret alpin. Un moment d'émotion pour tous.

Le 28 février, c'était notre assemblée générale.

Elle s'est déroulée dans une excellente ambiance, nous pouvons dire comme d'habitude. Nos adhérents sont des amis et nombreux sont ceux qui nous suivent depuis nos premiers pas. C'est pour nous une grande satisfaction et nous essaierons d'être toujours à la hauteur de vos attentes.

Mr le Maire a ouvert cette assemblée générale en nous donnant quelques informations, suite à la réunion avec les présidents. Nous ne l'avons pas trouvé très optimiste, un peu découragé. À suivre...

Le lieutenant colonel, président et conservateur adjoint du Musée des Troupes de montagne, a pris la parole. C'est un honneur pour nous de savoir que nous pouvons compter sur ses connaissances qu'il met très aimablement à notre disposition. C'est pour nous, également, la garantie de pouvoir vous montrer des expositions sans fausse note.

Nos prochains rendez-vous

Samedi 28 Mars. Rendez-vous à 9 h, au fort, pour une journée de travaux collectifs d'entretien sur les batteries extérieures, débroussaillage et abattage raisonné. Pique-nique tiré du sac.

Les bûcherons travaillent avec leur matériel

Apéro offert par l'association. Reporté si mauvaise météo.

Samedi 4 avril. Visite mensuelle tout public. Ouverture des portes à 13 h pour vous permettre de visiter les expositions, librement et à votre rythme. Visite guidée du fort à 15 h.

Samedi 18 avril. Rendez-vous à 9 h au fort, nettoyage de printemps et finition au trou de lapin. Repas en commun, chacun apporte un petit quelque chose, nous fait goûter sa spécialité...

Apéro et boissons offerts par l'association.

Samedi 25 et dimanche 26 avril. Trail des 3 Pucelles - un ravitaillement au fort samedi après-midi. Samedi et dimanche nous aurons un stand à notre disposition dans le parc F. Miterrand à Seyssins. Il faudra assurer une présence, c'est une bonne occasion de promotion pour le fort de Comboire. Nous avons besoin de volontaires.

Samedi 2 mai. Visite mensuelle tout public. Ouverture des portes à 13 h pour vous permettre de visiter les expositions, librement et à votre rythme. Visite guidée du fort à 15 h.

Dimanche 10 mai. Nous accueillons, à la journée, un groupe de 30 à 40 personnes. Visites du fort, des expos, probablement des batteries extérieures. Nous les ferons manger à midi. Apéro, barbecue, frites... à définir. Nous avons besoin de volontaires : guides, cuisiniers, serveurs (masculins ou féminins).

Dimanche 17 mai. Nous accueillons, à la journée, un groupe de 30 à 40 personnes. Visites du fort, des expos, probablement des batteries extérieures. Nous les ferons manger à midi. Apéro, barbecue, frites... à définir. Nous avons besoin de volontaires : guides, cuisiniers, serveurs (masculins ou féminins).

Dimanche 31 mai. Sortie Adhérents. Visites des forts de Bron et de Feyzin.

Pour mémoire, Lyon compte quatorze forts du type Séré de Rivières

Samedi 6 juin. Visite mensuelle tout public. Ouverture des portes à 13 h pour vous permettre de visiter les expositions, librement et à votre rythme. Visite guidée du fort à 15 h.

Dimanche 14 juin. À partir de 10 h, journées "Portes Ouvertes" informelle pour nos adhérents, nos amis et nos invités. À définir.

FLASH
de dernière minute

Le fort de Comboire et l'ENS... Vers les désillusions ?

Depuis le début, **Les Amis du fort de Comboire** ont participé à toutes les réunions et ateliers concernant la mise en place de l'ENS parce que nous sommes favorables à ce classement et à cette démarche de protection du site, de la faune et de la flore et à la mise en valeur de notre patrimoine à qui nous donnons beaucoup.

Les deux derniers ateliers du 11/12/2019 et du 09/03/2020 cherchent à cerner les usages et la fréquentation. Lors de ce dernier atelier, force a été de constater que la notion de Patrimoine culturel échappe totalement au bureau d'études qui conduit cette étude.

Nous rappelons que **Les Amis du fort de Comboire** est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général à but culturel et rappelons-le "à but non lucratif". Nous accueillons plus de 5000 visiteurs par an pour la découverte de notre patrimoine et nos expositions, pour des formations ou des animations variées et que nous devons pouvoir accueillir correctement nos visiteurs. Nous parlons de nos visiteurs et pas de nos "clients", comme nous avons pu le lire dans le rapport qui nous était présenté.

Dans l'esprit du bureau d'études il y a un amalgame certain avec le projet du "Musée Régional". Ce projet, c'est à eux de le défendre. Nous ne le portons pas, c'est le travail du "Musée Régional", dont l'absence systématique aux réunions est particulièrement remarquée.

Nous, les **Amis du fort de Comboire,** nous retenons que la philosophie d'aujourd'hui est "pas de stationnement dans l'ENS". Il y aura des parkings en périphérie de la colline et verbalisation pour tout stationnement en bord de route. On tolérera nos 12 places de parking et débrouillez vous pour le reste. C'est très réducteur, ce n'est pas ainsi que nous envisageons la place du fort dans l'ENS.

C'est certainement le seul ENS du Département qui à la chance de posséder un site patrimonial communal important, facteur d'attractivité culturelle et touristique, mais ça n'entre pas dans les schémas de l'étude, probablement parce qu'il n'y a pas d'autre exemple.

Depuis le début, on ne parle que de "gérer" la fréquentation dans un sens restrictif. Il est pourtant connu, par expérience, que si on crée un ENS, on attirera un public qui viendra le découvrir, qui appréciera certainement le lieu. Le public reviendra, il en parlera, il s'informera, il le protégera. Illusions ou naïveté de notre part ? Nous pensions que c'était le but de ce type de classement.

D'ailleurs dans le schéma actuel, probablement pour ne pas encourager les visiteurs à venir sur le site, les parkings sont tous en périphérie, de ce fait le dénivelé pour accéder aux sites remarquables en découragera plus d'un. Dans la même philosophie, il n'y a rien de prévu pour l'accueil d'un groupe de passage, pas de point d'eau, pas de toilettes, pas d'abri possible. Il ne faut peut-être pas faire de comparaison avec l'ENS du Peuil qui lui offre toute ces possibilités.

Les Amis du fort de Comboire ne perdent pas de vue la protection de la nature qui reste la motivation principale. Pour celle-ci, on ne pourra pas faire l'économie d'un minimum d'équipements sérieusement bien étudiés et de qualité si on veut qu'ils durent, de points d'informations bien distribués, d'une surveillance efficace et de sanctions si nécessaire.

Les Amis du fort de Comboire espèrent avoir été bien entendus lors de la dernière réunion où nous avons pu exprimer notre désaccord sur le façon de voir, ou plutôt de ne pas voir, la spécificité de notre action et celle du fort de Comboire.

À ce jour, nous n'avons jamais rencontré, sur le site du fort, de techniciens chargés des études. Nos seuls contacts sont les élus et les techniciens de la commune, nous comptons beaucoup sur eux, pour éclairer les personnes chargées de l'étude (que nous rencontrerions bien volontiers), pour qu'en concertation, des solutions efficaces soit apportées pour une gestion raisonnable de nos animations et un accès du fort de Comboire à la portée de tous.

L'avenir dira si **Les Amis du fort de Comboire** ont été entendus... et surtout compris.

FLASH

Cette année, les Nuits du Forts n'auront pas lieu.

Les "Nuits" 2019 ont été déficitaires. Il y a différentes raisons à cela. Nous allons les décortiquer avec la production et voir s'il sera possible de programmer, de nouveau, les Nuits du fort en 2021.

Appel à cotisation

Aujourd'hui 71% des adhérents ont renouvelé leurs cotisations, merci à eux. Nous pouvons continuer à avancer dans les travaux et les projets.

À tous ceux qui souhaitent continuer à nous soutenir pour que nous puissions continuer à aller de l'avant, vous devez savoir que vos cotisations, en début d'année, nous permettent de nous projeter sur les mois à venir et planifier nos actions.

☐ **Oui**, je fais un don de _____ € **(45 € minimum)** pour aider à la restauration et la sauvegarde du fort de Comboire.
Je bénéficie d'une réduction d'impôts (66% pour les particuliers). **J'adhère à l'association des Amis du fort de Comboire.**

☐ Je ne souhaite pas bénéficier du crédit d'impôt et m'acquitte de la cotisation de **15 €. J'adhère à l'association des Amis du fort de Comboire.**

☐ **Paiement par chèque** : Merci de libeller votre chèque à l'ordre des **"Amis du fort de Comboire".**

☐ **Paiement en espèces** : À remettre avec le formulaire complété.

☐ **Par virement :**

Renvoyer le formulaire complété.

International Banking Account Number (IBAN)
FR76 1390 6002 3885 0305 1266 406
Bank Identification Code (BIC)
AGRIFRPP839

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
1 3 9 0 6	0 0 2 3 8	8 5 0 3 0 5 1 2 6 6 4	0 6

Date : . . . . . .

Nom ou Société : . . . . . (1 couple = 1 adhésion)

Adresse : . . . . . .Code postal : . . . . . Ville : . . . . . .

Adresse Mail : . . . . . @ . . . . . .

ADHESION 2020

FONDATION DU PATRIMOINE

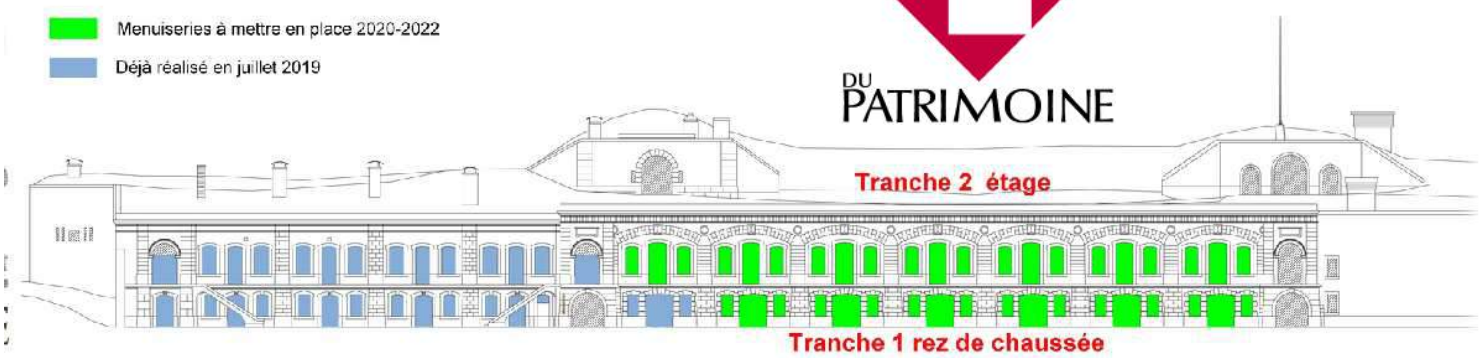

Nous avons signé, en septembre, une nouvelle convention, avec **la Fondation du Patrimoine**, pour rechercher le financement de la tranche 1 pour la remise en place des menuiseries de la caserne.

Les travaux de la tranche 1, sont chiffrés à : **45655 €**

La Fondation du Patrimoine a ouvert sur son site une collecte en ligne auprès du public pour nous aider à réunir le financement.

Cette collecte est au 12 mars de : **2740 €**

Le 30 avril, **la Fondation du Patrimoine** doublera la somme collectés. Sa participation à cette date ne pourra pas excéder **4000 €.** C'est un beau cadeau.

À nous d'arriver à ce seuil de **4000 €** pour bénéficier de ce cadeau de la Fondation. Il nous faudrait collecter au minimum **1260 €** pour atteindre cet objectif.

Nous serons d'autant mieux aidés par les mécènes que nous aurons prouver notre capacité à participer au financement.

Dans le dernier sondage du **Dauphiné Libéré** sur les monuments de l'Isère à sauver, le **fort de Comboire** est arrivé deuxième.

C'est le moment de nous mobiliser et de passer aux actes.

Vos dons sont défiscalisés, vous récupérez en crédit d'impôt 66 % de votre don.

Vous donnez pour votre patrimoine. Il est là devant vos yeux et vous savez que nous saurons vous y accueillir pour vos usages personnels sous des conditions très attractives.

Vous pouvez faire votre don en ligne ou envoyer le bon de souscription et votre chèque à l'ordre de :

Fondation du Patrimoine-Comboire
27 bd Antoine de Saint Exupery
69009 LYON

BON DE SOUSCRIPTION

▶ *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du

Fort de Comboire

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/55470
ou en flashant le QR code ci-contre.
Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :
Fondation du patrimoine
Fort de Comboire

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____
Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

▶ *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :
☐ sur le revenu ☐ sur la fortune immobilière ☐ sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires HT		

Contacter les **Amis du fort de Comboire** - 16 placette de la Chartreuse 38640 CLAIX
07 50 87 18 21 ou amis.fortcomboire@gmail.com ou www.fortdecomboire
https://www.facebook.com/fortdecomboire/